

Liste des fournitures – Moyenne Section

Année scolaire 2019-2020

Chers parents,

Votre enfant est inscrit en classe de Moyenne Section dans notre établissement pour la rentrée prochaine. Vous trouverez ci-dessous la liste des fournitures à prévoir.

Cette année encore, l'APEL propose de réaliser un achat groupé. Toutes les informations vous seront transmises dans un autre document.

Liste des fournitures à prévoir pour la rentrée :

✦ Pour la classe :

- **trois photos** d'identité marquées (nom / prénom). Elles nous serviront dès la rentrée, à la vie de notre classe.
- **un petit cartable ou sac à dos** que votre enfant sache ouvrir et pouvant contenir un petit cahier (17 x 22 cm : le carnet de liaison). Il faudra indiquer le nom de l'enfant à l'extérieur du cartable. Rappel : pas de cartable à roulettes, merci !
- **deux pochettes à rabats et à élastiques** (24 x 32 cm), marquées (nom/prénom).
- **un porte vue – protège documents : 80 vues soit 40 pochettes - A4**, marqué (nom / prénom).
- **deux boîtes rectangulaires de mouchoirs** en papier.
- **deux paquets de lingettes** nettoyantes pour bébé.

✦ Au portemanteau :

- une paire de **pantoufles** (ou chaussons) **dans un petit sac**, marqué (nom / prénom).
- une **casquette** ou un **chapeau**, pour les périodes chaudes ; indiquer le nom de l'enfant à l'intérieur.
- un **vêtement de pluie avec capuche**, pour les enfants qui restent à la cantine. Il faudra indiquer le nom de l'enfant à l'intérieur.

✦ Pour le temps de repos :

- un **petit drap** plat de lit enfant (maxi 120 x 180 cm) (ou une serviette) marqué(e) à son nom. Nous n'avons pas besoin de drap housse.
- une **petite couverture** (environ 150 x 150 cm) marquée à son nom.
- une **peluche** non volumineuse, marquée (nom / prénom) qui restera à l'école et qui sera le « doudou de l'école ».
- si une tétine est nécessaire à l'endormissement de votre enfant, en début d'année scolaire, merci d'en apporter une spécialement pour l'école, dans une boîte fermée, étiquetée à son prénom.

→ Merci de **ranger tout cela dans un sac assez spacieux**. Il faudra indiquer le nom et le prénom de l'enfant à l'extérieur du sac, de manière visible. Ce sac restera à l'école et permettra le « transport » de ces affaires et des cahiers, à la veille de chaque vacance scolaire.

✦ Pour boire :

- un **verre en plastique « dur »** marqué (nom / prénom) au feutre indélébile.

✦ A propos du goûter :

- Depuis les nouvelles législations, le temps de goûter « traditionnel » a été supprimé. L'école propose alors **un temps de collation qui est facultatif**.
- Cette collation se déroulera sur le temps d'accueil du matin (8h30 à 8h50) ; elle est utile pour les enfants qui se lèvent tôt ou qui déjeunent peu.
- Il faudra donc prévoir, pour les enfants participant au temps de collation : **soit un fruit (épluché et coupé en morceaux), soit une compote, soit un laitage, soit une tranche de pain**. Ceci doit être rangé dans une boîte à goûter marquée (prénom) et déposé dans la caisse « petit déjeuner », située sur la table, à l'entrée de la classe.
- Des temps pour boire de l'eau seront prévus, pour tous les élèves, à différents moments de la journée.
- Il n'y aura pas de goûter prévu sur le temps de classe, l'après-midi. Seuls les enfants qui restent à la garderie (IFAC) ou en APC, à 16h45, doivent apporter une collation. Privilégier, si possible : la **compote à boire et/ou un gâteau** (se mangeant facilement).

✦ Remarques :

- Le **jour de la rentrée**, il n'y aura **pas de temps de collation (le matin)**.
- **Les jouets personnels ne sont pas admis à l'école**. Merci de votre compréhension.
- En ce qui concerne : les pulls, les vestes, les blousons, les manteaux, les bonnets et les gants, merci de tout marquer au nom de votre enfant !

Très bel été à tous !

Céline DELOIRE